

Oratrice	Barbara Egger-Jenzer, Conseillère d'Etat Directrice des travaux publics du canton de Berne
Evénement	A16 Inauguration du tronçon Choindez - Roches - Moutier Nord
Date	Vendredi, le 30 novembre 2007
Lieu	Tunnel du Raimeux <i>Seules les paroles prononcées font foi!</i>

C'est la fête ! Voici venue l'inauguration du tronçon Choindez- Roches – Moutier Nord. Notre Transjurane est en bon chemin.

Le tronçon Choindez – Roches – Moutier : tout un symbole. L'ouverture de ce ruban, à cheval sur deux territoires contigus, est en effet un moment important dans l'histoire des routes nationales. L'ours et la crosse ont désormais un lien de bitume. C'est que la collaboration entre voisins a été constructive. Même le cœur de la Roche Saint-Jean, frontière calcaire, a été ébranlé.



Dans une petite heure, grâce à la magie de la technique et l'imagination de nos hôtes, le courant passera entre nos deux emblèmes. Puis, dans un scénario digne des meilleurs thrillers, il sera encore une fois question de pierre. Quoi de plus naturel, en un décor géologique déjà connu des dinosaures ? Mais quoi de plus extraordinaire également que de pouvoir célébrer cette inauguration là où personne ne passait il y a encore peu de temps ? Enfin, dernier chapitre de la cérémonie, place sera laissée à un des principaux acteurs de ce chapitre routier non dénué de profondeur, l'OFROU.

Oui, ce jour est à marquer d'une pierre blanche. Le lieu également. La région sise le plus au Nord du canton de Berne, témoin de bien des transhumances au cours des siècles, s'est offert un des tunnels routiers les plus modernes pour rendre visite à sa voisine, la République et canton du Jura. Quoi de mieux pour favoriser les échanges, les développements d'institutions communes, qu'un tube équipé selon les directives actuellement en vigueur ?

Si ce tunnel du Raimeux est aujourd'hui achevé, c'est parce qu'il l'a emporté lorsqu'il s'agissait de fixer les priorités de réalisations des différentes étapes du tronçon Roches - Court.

Les critères de l'augmentation de la sécurité du trafic dans les Gorges de Moutier, de la nécessité de la liaison avec le canton du Jura et du concept des sites de dépôts des matériaux excédentaires ont prévalu. C'est ainsi en 1999, sous la conduite des offices des ponts et chaussées des deux cantons, que les travaux de génie civil ont commencé.

Cet ouvrage exigeant a nécessité un haut niveau de professionnalisme. Même les coûts ont été maîtrisés! Malgré le renchérissement et le prix des modifications du projet demandées et approuvées par l'Office fédéral des routes, le devis initial a pu

être respecté. L'enveloppe du projet s'élève pour la partie bernoise à 295 millions de francs pour un tronçon de 4,3 km. Je suis très heureuse d'avoir pu compter sur l'appui de la Confédération. Le nouveau fonds d'infrastructure arrive à temps pour assurer la poursuite des travaux. Il servira à financer l'achèvement du réseau des routes nationales, dont la Transjurane fait partie.

Aujourd'hui, nous célébrons une mission accomplie. Mais rien n'aurait été possible sans l'engagement énorme d'hommes qui, jour après jour, ont mis leurs forces et leur savoir à contribution de la société.

Au terme d'une telle réalisation, l'émotion est grande. Les souvenirs resurgissent. Il y a eu des joies, certes nombreuses, mais aussi des moments de grande tristesse. Malgré les très importants dispositifs de sécurité, deux ouvriers sont décédés accidentellement pendant la construction du tunnel du Raimeux. Mes mots sont bien faibles pour exprimer la peine que nous ressentons encore aujourd'hui.

J'adresse mes très sincères remerciements à tous les participants à notre fête. Je remercie toutes les autorités, fédérales, cantonales et communales, tous les parlementaires qui se sont engagés et qui s'engagent encore pour la réalisation de la Transjurane. Ma gratitude s'adresse aussi aux entreprises et aux ouvriers qui ont consacré une partie de leur vie à l'accomplissement de cet ouvrage.

Je salue aussi l'engagement du directeur de l'Office fédéral des routes, Monsieur Dieterle, qui était à mes côtés lors du percement du tunnel du Raimeux. Il a su motiver ses collaborateurs, que je tiens également à remercier. La collaboration avec les autorités et les collègues du canton du Jura a été exemplaire.

Je suis particulièrement fière de pouvoir adresser mes félicitations à un team ouvert, dans lequel nul ne peut prétendre avoir mené seul le projet. Les collaborateurs des bureaux d'ingénieurs, de géologues, les architectes, les archéologues et les sculpteurs se sont ralliés à ce team. Les constructeurs de tunnels peuvent être fiers du résultat.

A ce team, j'associe mes collaborateurs, en particulier ceux de l'Office cantonal des ponts et chaussées, qui se sont investis dans ce projet de longue durée.

J'ai apprécié l'effort fourni. Certains ingénieurs responsables sont partis à la retraite pendant le « voyage », d'autres ont repris le flambeau. Je témoigne à tous ma reconnaissance pour vos interventions, votre soutien. Votre organisation basée sur une structure simple m'a prouvé que vous savez travailler de façon rapide et efficace.

A cette liste s'ajoutent les différents « acteurs malgré eux », qui n'ont pas pu éviter toutes les nuisances qu'occasionne une telle réalisation. Je remercie les riverains, qui ont accepté les inconvénients du chantier.

Nous remettons aujourd'hui deux nouveaux tunnels à leurs futurs utilisateurs. Je suis très fière de la réalisation de cet ambitieux projet.

Nous nous réjouissons déjà de l'ouverture au trafic des autres tunnels du tronçon Roches - Court. Les entreprises sont à l'œuvre. Bonnes routes !